

# Appel à Candidatures : Surveillant(e) de Baignade (H/F)

**Le complexe sportif de l'Office des postes et télécommunications (OPT), doté d'une piscine dynamique, recherche un ou des surveillant(e)s de baignade qualifié(e)s et motivé(e)s pour assurer la surveillance du bassin et la sécurité de ses usagers. Nous recherchons des professionnel(le)s engagé(e)s pour veiller sur les baigneurs, qu'il s'agisse de groupes scolaires, de notre public interne ou de nos visiteurs externes.**

## **Vos Missions :**

Vous aurez pour principales missions de :

- **Remplacer le maître-nageur sauveteur salarié en poste pendant ses absences** (repos, congés, maladie, week-end, jour férié)
- **Surveiller activement le bassin et ses abords, ses usagers** et prévenir tout risque d'accident.
- **Appliquer et faire respecter le règlement intérieur** de la piscine et les règles d'hygiène et de sécurité.
- **Intervenir rapidement et efficacement** en cas de besoin (secourisme, sauvetage).
- **Administrer les premiers secours** si nécessaire, en attendant l'arrivée des services d'urgence.
- **Participer à la mise en place et au rangement** du matériel et des équipements nécessaires aux activités.
- **Assurer la qualité de l'eau et la propreté** du bassin et de ses abords ainsi que des équipements de surveillance.
- **Rendre compte** de tout incident ou dysfonctionnement à la direction.

## **Votre Profil**

- Titulaire du **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) ou du **BEESAN** (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation) à jour de la **révision quinquennale** (ou des recyclages obligatoires pour les titres équivalents).
- Titulaire du **PSE1** (Premiers Secours en Équipe de niveau 1) ou équivalent, à jour de la formation continue.
- Titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité

- Titulaire d'une patente en cours de validité (N° TAHITI)
- Assurance de Responsabilité civile pour garantir son activité en cours de validité
- Expérience dans la surveillance de baignade en collectivité.
- Sens aigu des responsabilités, vigilance et réactivité.
- Excellent relationnel et sens du service public.
- Capacité à travailler en équipe et à s'adapter aux différents publics.
- Disponibilité, ponctualité et dynamisme.

### Conditions du Poste

- **Type de contrat** : contrat de prestation de services, à définir en fonction des besoins et de votre profil.
- **Date de début** : 1<sup>er</sup> septembre 2025
- **Durée** : 1 an avec possibilité de renouvellement 2 fois par période d'un an.
- **Horaires** : Les horaires seront **flexibles et définis en fonction des absences du salarié en poste, de l'occupation de la piscine**, couvrant les périodes d'accueil des groupes scolaires, du public interne (salariés et membres) et du public externe. Une grande adaptabilité est donc requise. Des créneaux pourront inclure des soirées et/ou des week-ends et/ou des jours fériés.
- **Disponibilité** : En fonction des absences non prévues du maître-nageur salarié, une demande pourra être déclenchée selon un délai de prévenance très réduit (moins de 4 heures). Le prestataire devra préciser dans son offre les modalités de déclenchement des prestations.
- **Rémunération** : un coût horaire est à proposer.

### Pourquoi nous rejoindre ?

Intégrer notre équipe, c'est l'opportunité de travailler dans un environnement dynamique et agréable, au sein d'une structure qui valorise la sécurité et le bien-être de ses usagers. Vous contribuerez directement à la qualité de l'accueil et à la prévention des risques au sein de notre complexe.

### Candidature

Pour postuler, veuillez adresser votre **CV** et une **lettre de motivation** développant votre intérêt pour ce poste et vos disponibilités avant le **22 août 2025** à l'adresse : [secretariat.dif@opt.pf](mailto:secretariat.dif@opt.pf).

N'hésitez pas à mentionner vos disponibilités spécifiques et si vous avez des contraintes horaires particulières.

Joindre à votre lettre de motivation, une copie de vos diplômes (BNSSA, BEESAN, PSE1, mise à jour du BNSSA) et formalités obligatoires pour ce type de prestation (N°TAHITI, carte professionnelle, assurance ...)

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce poste et nous avons hâte de découvrir votre candidature !

Les diplômes et titres des surveillants seront affichés en un lieu visible sur le site, conformément aux obligations réglementaires.

Le surveillant(e) devra également déclarer son activité auprès du Service de la jeunesse et des sports, conformément à l'article 4 de la délibération n° 2000-63 APF du 8 juin 2000.

Conformément à la réglementation en vigueur, le surveillant(e) de baignade devra s'inscrire dans le plan d'organisation de la surveillance et des secours mis en place par l'établissement. Ce plan est transmis au Service de la jeunesse et des sports.